



**DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION
PISCINE SEMI-CREUSÉE**

Coordonnées du requérant

et/ou propriétaire

Tél. : _____

Adresse des travaux :

Entrepreneur des travaux :

Coût des travaux : _____ \$ Date début des travaux : _____

Date fin des travaux : _____

**DESCRIPTION DE L'IMPLANTATION DE
LA PISCINE SEMI-CREUSÉE :**

Dimension _____ pi x _____ pi

Profondeur _____ pi

Distance entre piscine et la ligne de lot latérale ga. _____

Distance entre piscine et la ligne de lot latérale dr. _____

Distance entre piscine et la ligne de lot arrière _____

Distance entre plan d'eau et le bâtiment principal _____

Distance entre équipement et clôture _____

Distance entre équipement et ligne de propriété _____

Hauteur de la clôture (obligatoire) _____

Dispositif de sécurité (obligatoire)

DOCUMENTS OBLIGATOIRES À FOURNIR :

- Plan d'implantation fait à l'échelle illustrant la localisation et les distances de la piscine semi-creusée (incluant la clôture, les équipements de la piscine et le cabanon s'il y a lieu)
- Contrat d'installation de la clôture et/ou plan d'implantation illustrant la localisation exacte de la clôture et sa description technique (*permis de clôture obligatoire (25\$) pour émission du permis de piscine semi-creusée*)
- Certificat de localisation
- Paiement pour l'analyse et l'émission du permis de 50\$ (payable à la Trésorerie)

NORMES D'IMPLANTATION

Vous retrouverez ces normes sur notre site WEB, www.ville.candiac.qc.ca sous la rubrique

RÈGLEMENTS / PISCINE / PISCINE SEMI-CREUSÉE

Je soussignée _____ (en lettres moulées) déclare que les renseignements donnés ci-contre sont complets et exacts. Je m'engage à ce que le projet soit réalisé conformément aux conditions du présent permis de même qu'aux dispositions des lois et règlements pouvant s'y rapporter

Signature

Date

POUR EFFECTUER UNE PRÉ-DEMANDE DE PERMIS

Ce document dûment rempli en lettres moulées doit être acheminé par courriel à

jlafance@ville.candiac.qc.ca

ou par télécopieur au

450 444-6009

Sur réception, le service de Planification et Développement du territoire procédera à l'ouverture du dossier et communiquera avec vous pour un rendez-vous et émission du permis.